



SEPTEMBRE 2021 || #059

TRiSCOPE

> www.trith.fr - MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRITH-SAINT-LÉGER

BONNE RENTRÉE !



06

PLÉTHORE D'ACTIVITÉS
À L'ACM



08

DES SÉJOURS
ENERGISANTS



SOM MAIRE



02

UN ATELIER SOLIDAIRE



Police (Valenciennes) : 03 27 28 28 28
Gendarmerie (Valenciennes) : 03 27 22 55 00
EDF dépannage : 08 10 33 35 59
GDF dépannage : 03 27 36 90 60
Service des eaux : 08 10 42 94 29
Enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 01 40 33 80 60
Info-Drogues : 03 27 41 32 32
Alcooliques anonymes : 08 20 32 68 83
Protection des animaux : 03 27 78 62 56
Centre anti-poison : 08 25 81 28 22



05

LIBÉRATION DE LA COMMUNE

> Tour de garde

A la demande des médecins et de leur coordination, la liste des médecins de garde n'est plus rendue publique. Il vous faut impérativement composer le :

NUMÉRO RÉGULATEUR :
03 20 33 20 33

PHARMACIENS

Le tour de garde des pharmaciens de Trith-Saint-Léger a rejoint celui de Valenciennes-Sud. Dorénavant il faut appeler le commissariat de Valenciennes au 03 27 28 28 28 pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde.

10

UN ÉTÉ CIVIQUE



14

PLEIN SUCCÈS POUR LE NOUVEAU MARCHÉ

16

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE BLEUE



20

PROGRAMMATION CULTURELLE

UN ATELIER MÉCANIQUE SOLIDAIRE



Les associations POINFOR et PHARE ont créé un atelier mécanique pour la réparation de véhicules et de deux roues à coût réduit pour les personnes en difficulté.

Ouvert depuis trois mois, l'atelier mécanique a été inauguré dernièrement en présence de Dominique Savary, Maire, Daniel Lemaire, président d'ATIS, et Charles Prouver, Directeur Général des Services de la Ville. Cet atelier mécanique propose l'entretien et la réparation à coût très accessible des véhicules (VL - VU, des deux roues et matériel d'entretien d'espaces verts) des personnes en difficultés. Cet atelier mécanique emploie des personnes en contrat d'insertion. En ouvrant cet atelier, POINFOR et PHARE ont pour objectif de renforcer la mobilité des personnes en difficultés afin de faciliter l'insertion professionnelle. Concrètement tout se passe comme dans un garage traditionnel : le client est reçu, un devis est établi, les réparations sont effectuées.

Pour quel public ?

L'atelier mécanique entretient et répare votre voiture ou votre vélomoteur ou encore votre matériel d'entretien d'espaces verts à bas coût afin de vous permettre de circuler dans

de bonnes conditions d'usage et de sécurité. Pour bénéficier de ce service, vous devez répondre à certains critères : être bénéficiaire des minima sociaux tels que le RSA, l'ASS ou l'AAH ou être demandeur d'emploi avec des revenus inférieur au smic ou être accompagné par le PLIE ou être jeune à la recherche d'un emploi et suivi par la Mission Locale ou être salarié d'une SIAE ou être présenté par un prescripteur (CCAS - PôleEmploi - CAP Emploi) ou être travailleur à temps partiel ou percevant un revenu inférieur au smic ou être retraité à faibles revenus.

Comment ?

Prendre rendez-vous auprès de POINFOR pour établir un devis. Quelles interventions à l'atelier ? : Entretien et réparation de tous les véhicules VL et VU, les deux roues, le matériel d'entretien d'espaces verts - préparation et présentation du véhicule au contrôle technique - déceler les pannes à l'aide d'une valise de diagnostic. Combien ça coûte ? : Intervention après acceptation du devis : tarif horaire : 26,40 euros TTC - consommables atelier à chaque intervention : 6 euros TTC - passage de la valise diagnostic si besoin : 36 euros TTC - Les pièces détachées préconisées par les constructeurs sont négociées au meilleur prix.

**Atelier mécanique, contact : 1 rue Rosalie
Levasseur**

59300 Valenciennes, 03 27 20 17 29.

Contact : Astrid Kotala :

astrid.kotalapoinfor@gmail.com

TRISCOPE N°059 - SEPTEMBRE 2021

Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger

Service Information et Communication :

Place de la Résistance, 59125 Trith-Saint-Léger

Tél. : 03 27 24 06 69

Courriel : communication@trith.fr

Site Internet : www.trith.fr

Directeur de la publication : Dominique SAVARY

Rédaction et PAO : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Impression : Imprimerie Danquigny

Tirage : 3 100 exemplaires

Distribution : Ostrevent Espace Services



Chère Trithoise, Cher Trithois,

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une bonne rentrée. Je pense particulièrement aux élèves des écoles maternelles et élémentaires, aux collégiens et lycéens sans oublier les étudiants. Je formule le voeu que cette rentrée soit synonyme d'un nouveau départ vers une situation sanitaire apaisée afin que les contraintes qui entravent à la fois notre vie quotidienne et la vie sociale en général s'estompent et disparaissent. Malgré ces contraintes toujours présentes aujourd'hui, la vie municipale ne s'est pas arrêtée durant l'été. L'Accueil Collectif des Mineurs a accueilli les enfants en juillet et août. Je salue le travail des équipes de direction et d'animation qui cette année encore ont rivalisé d'imagination pour concocter un programme aux activités et sorties variées. Durant l'été, plusieurs groupes de jeunes Trithois ont également séjourné dans la Drôme et dans les Pyrénées Orientales. Accueil Collectif des Mineurs et séjours de vacances ont donc permis aux enfants et adolescents de « s'oxygéner » pour effectuer une bonne rentrée. Autre traduction de la priorité municipale accordée à la jeunesse, 60 jeunes ont participé à l'Opération Job d'Été. Ces jeunes ont travaillé dans les services municipaux. Ce fut pour la majorité d'entre eux leur premier travail et leur premier salaire.

Nos seniors ne sont pas oubliés puisque nous avons mis un point d'honneur à organiser malgré les contraintes imposées, le voyage annuel et la cérémonie des Noces d'Or. Le mois d'octobre verra l'organisation de la Semaine Bleue et le repas. Autant d'initiatives qui permettront aux seniors de se retrouver pour passer des moments agréables de convivialité.

Ce mois de septembre a aussi été l'occasion pour vos élus de remercier et féliciter nos concitoyens qui ont participé à l'Opération Maisons Fleuries. La réception organisée en leur honneur m'a donné l'occasion de dire à nouveau toute l'importance que nous accordons aux questions touchant à l'environnement et au cadre de vie. Nous mettons tout en oeuvre avec les moyens qui sont les nôtres pour garder une Ville propre. Je tiens à écrire à nouveau ici que nous respectons strictement la réglementation qui interdit l'usage de désherbant chimique. Garder une Ville propre est donc l'affaire de tous. Je lance donc à nouveau un appel au civisme.

Cette rentrée se fait aussi sous le signe de l'innovation puisqu'un marché se tiendra désormais chaque dimanche matin devant la mairie. Nul doute que vous apprécierez les produits qui seront proposés par les commerçants.

Outre cette actualité locale, la rentrée est aussi marquée par une situation internationale et nationale synonyme d'inquiétude. Le prix du gaz qui flambe, le pouvoir d'achat des familles qui baisse, la précarité de l'emploi, autant d'éléments qui ne concourent pas à conjuguer progrès économique et progrès social. Jean-Paul Dubois, Premier Adjoint au Maire, a raison au travers la Tribune de cette édition du Triscopie de relayer la proposition de Fabien Roussel, Député du Nord, de baisser le taux de TVA sur les factures de gaz, ce ne serait que justice.

Quant à la situation internationale, comme vous je suis indigné par la situation faite au peuple Afghan. Le moyen-Âge ne serait il donc pas terminé? Il est plus que jamais indispensable de s'unir et d'agir partout contre l'obscurantisme et de mettre au-dessus de tout la Paix partout pour tous les peuples.



Noël pour les 13/14 ans Euro Disney ou Parc Asterix?



La commission des oeuvres sociales innove cette année et propose aux enfants trithois de 13 et 14 ans de choisir une sortie dans l'un des deux parcs d'attraction suivants à l'occasion des fêtes de Noël

La Ville prévoit une sortie pour les enfants trithois âgés de **13 À 14 ANS** au moment des fêtes de Noël (la date n'a pas encore été fixée). Deux choix de sortie sont proposés : Eurodisney ou le Parc Astérix. L'enfant choisit un lieu, répond au questionnaire et s'inscrit sur le site ou remplit le coupon-réponse ci dessous :

COUPON RÉPONSE À DÉPOSER EN MAIRIE OU EN MAIRIE ANNEXE JUSQU'À LA DATE LIMITE DU 23 OCTOBRE

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

CHOIX : EURODISNEY PARC ASTÉRIX

Mariages



Philippe Poteau, adjoint au maire, a procédé au mariage de Christelle Cornaille et Laurent Heysck.



Alexa Dusol, Adjointe au Maire, a procédé au mariage de Sandy Kaczmarek et Dimitri Lamand.

Baptême



Dominique Préseau, Adjoint au Maire, a procédé au mariage de Prescilia Crispatzu et Nathan Préseau.



Dominique Préseau, Adjoint au Maire, a procédé au baptême républicain de Raphaëlle Serpe.

Etat-civil

> Bienvenue aux bébés

Julian Dubois
Jules Rozinski Calvo
Faustine Desbuquois

Amélia Mer Lefebvre
Souleyman Sallak
Rafaël Kulus
Elyana Dauchy
Mathys Mathon

Elio Schneider
Lyana Talmant
Alessio Bourez

> Ils nous ont quittés

Marcel Chopin
Michèle Cachoir
Raymond Kowalczyk

Philippe Valin
Geneviève Colmant née Bailly
Raymonde Lefebvre née Juste

Démarchage au porte-à-porte : vigilance



Il est très fortement déconseillé de laisser entrer dans son domicile des démarcheurs. Les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, femmes seules, etc...) doivent redoubler de vigilance, étant la cible privilégiée des démarcheurs malveillants. Nous réfléchissons actuellement à prendre un arrêté réglementant l'activité de démarchage à domicile afin que tout démarcheur s'identifie en mairie avant de commencer sa prospection.

Changements d'horaires des bus



À l'initiative de Dominique Savary, Maire, et Jean-Claude Dulieu, Conseiller Départemental une réunion avec les représentants du syndicat intercommunal des transports SIMOUV et de TRANSVILLES, en présence des membres de la direction du collège et du lycée a permis d'examiner les conséquences qui découlent de la modification des horaires et d'envisager une issue positive aux problèmes rencontrés par les élèves suite aux changements d'horaires des bus.



2 septembre 1944 - 2 septembre 2021 Il y a 77 ans, Trith-Saint-Léger était libérée



La commémoration de la Libération de la commune a été marquée par des dépôts de gerbes et des prises de paroles en présence des élus du Conseil Municipal et des dirigeants de la vie associative.

Au cours de cette commémoration, Dominique Savary, Maire, a déclaré : « Le 2 septembre 1944, il y a 77 ans, Trith-Saint-Léger se libérait d'une occupation allemande qui n'avait que trop duré et qui était synonyme de privations de toutes sortes. La liberté était enfin retrouvée grâce à l'action militaire des alliés conjuguée à l'action des mouvements de Résistance. Aux heures les plus sombres de notre histoire, des femmes et des hommes n'ont jamais perdu confiance dans la victoire. Une victoire de l'humanisme sur la barbarie nazie qui avait fait de la haine son programme. Ces femmes et ces hommes, ces résistantes et ces résistants continuèrent la France alors que le régime de Pétain enfonceait notre pays dans la collaboration avec l'Allemagne. Nous sommes réunis aujourd'hui pour ne pas oublier que des enfants, des femmes, des hommes ont péri, massacrés pour leurs idées, leurs races ou leurs actions dirigées vers un seul but la liberté et le bonheur de l'humanité. Parmi eux, des trithois dont les noms sont gravés à la fois dans notre mémoire et sur cette stèle apposée aux murs de cette mairie. Clotaire Colin, Marcel Draux, Jules Dupont, Fabien Dussart. Vos noms résonnent au delà des années vous qui êtes morts assassinés par les soldats allemands, vous qui êtes morts pour que nous soyons vivants et libres. » Et d'ajouter : « Un peuple qui n'a pas de mémoire est un peuple qui n'a pas d'avenir. L'histoire doit nous servir pour construire notre futur. Le dramaturge allemand Bertold Brecht a écrit : « Le ventre est encore fécond d'où est sorti la bête immonde ». Unissons nous aujourd'hui pour faire barrage aux idées de haine, de xénophobie, d'exclusion, unissons-nous

aujourd'hui comme se sont unis hier des femmes et des hommes venus d'horizons très divers mais animés par la seule volonté de faire triompher les idées de liberté, d'égalité de fraternité. Cette période de la Libération a aussi été synonyme de progrès social. Le programme du Conseil National de la Résistance a donné un socle progressiste aux années d'après guerre. A la Libération, la sécurité sociale obligatoire et universelle a été créée par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945. Pour cela aussi nous sommes redevables aux mouvements de Résistance. » Le premier magistrat de la commune a conclu son discours en ces termes : « En ce 2 septembre 2021, souvenons nous et soyons vigilants afin que l'histoire ne se répète pas. Mesdames Messieurs je ne saurai passer sous silence aujourd'hui mon indignation face à la situation faite au peuple Afghan. Comme vous je suis indigné par la situation faite au peuple Afghan. Le moyen-Age ne serait il donc pas terminé? Il est plus que jamais indispensable de s'unir et d'agir partout contre l'obscurantisme et de mettre au dessus de tout la Paix partout pour tous les peuples. Je vous remercie toutes et tous d'être présents pour commémorer aujourd'hui la Libération de Trith-Saint-Léger. Portons bien haut les idées de liberté, d'égalité et de fraternité. » Ce message du souvenir a également été relayé par Monique Dupont Picalausa, présidente du comité local ANACR Amis de la Résistance qui avait organisé la veille une marche anniversaire avec l'association Les Pieds Trithois. En conclusion de cette commémoration, les choristes accompagnés des musiciens de la fanfare municipale et de l'école de musique ont chanté le Chant des Partisans et la Marseillaise.



Commission

ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE,
JEUNESSE ET AFFAIRES PÉRISCOLAIRES



Mme Malika Yahiaoui
2^{ème} Adjointe au Maire.
Vice-Présidente de la
Commission



Mme Sandrine Gumez
Conseillère Municipale



Mme Véronique Dufief
Conseillère Municipale.



**Mme Marie-Dominique
Dumez**
Conseillère Municipale.



Mme Sophie Smet
Conseillère Municipale.



M. Christopher Cachoir
Conseiller Municipal.



M. Thibault Drubay
Conseiller municipal
Délégué à la transition
écologique et au
développement durable.



Mme Emilie Parent
Conseillère municipale.



Mme Laëticia Rossa
Conseillère municipale.



Mme Marie-Paule Courbez
Conseillère municipale.



PLÉTHORE D'ACTIVITÉS ET DE SORTIES PENDANT L'ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS

Au mois d'août aussi, l'Accueil Collectif des Mineurs a fonctionné, accueillant maternels et primaires

Comme au mois de juillet, les équipes de direction et d'animation ont eu à coeur d'établir un programme d'activités et de sorties diversifiées en rapport avec l'âge des enfants qui ont fréquenté l'ACM pendant le mois d'août. Les séances piscine, tournois sportifs, spectacle de magie, défis photos, grands jeux... se sont succédés. Durant cette période estivale, les activités alternaient avec les sorties : zoo de Maubeuge, base de loisirs de Raismes, étang d'Amaury, musée du verre à Sars-Poteries, musée de plein air à Lille, base nautique de Rieulay et parc du Fleury... les enfants s'en sont donnés à coeur joie avant la période de rentrée scolaire.







Pyrénées Orientales et Drôme Provençale : destinations vacances pour deux groupes de jeunes trithois

Deux groupes de jeunes ont marché au mois d'août dans les pas de leurs prédécesseurs du mois de juillet. Les chemins de Bourdeaux et de Sorède ont abouti sur des séjours vivifiants.

À Bourdeaux, au camping « les bois du châtelas », les jeunes qui ont pris la direction de la Drôme Provençale ont participé à de nombreuses activités dont le canoë, le paddle, la bouée tractée, l'accro-branche ainsi que la baignade au lac du « Pas des ondes ». Les membres du groupe basés à Sorède, dans le département des Pyrénées orientales ont eux aussi passé des vacances énergisantes en pratiquant canyoning, parapente, accro-branche et paddle. C'est le camping « Les Micocouliers » qui a accueilli ce second groupe. Les uns et les autres ont également apprécié les joies de la baignade à la piscine et bien sûr, les veillées de début de soirée. Nul doute que ces séjours de vacances seront profitables pour effectuer une bonne rentrée.



[Jeunesse]





UN ÉTÉ CIVIQUE POUR 111 JEUNES

Les élus du Conseil Municipal ont rencontré les jeunes qui ont participé à l'Opération «Jobs d'Été» et les encadrants des ACM (Accueil Collectif des Mineurs)

Réunis en deux groupes compte tenu des contraintes liées à la situation sanitaire, les jeunes ont partagé un moment de convivialité au cours duquel Dominique Savary, Maire, s'est adressé à eux en ces termes : « J'ai tenu avec les membres du Conseil municipal à vous réunir aujourd'hui pour vous confirmer notre intérêt à votre contribution, au travail que vous avez effectué. J'ai tenu aussi à organiser ce moment de convivialité parce que je suis conscient que la période que nous venons de vivre avec les confinements, déconfinements, gestes barrières, port du masque est difficile pour tout le monde, mais particulièrement pour vous les





jeunes. Privation de stages, cours en distanciel, suppression des petits boulots entraînant une précarité accrue. C'est dans ce contexte que le Conseil Municipal a d'ailleurs décidé plusieurs mesures. Il s'agit : d'une aide exceptionnelle de 100 euros pour les étudiants trithois - du dispositif «Pass permis citoyen» qui consiste à allouer une aide forfaitaire de 650 euros aux jeunes qui ont besoin d'obtenir leur permis B afin de faciliter leur accès à l'emploi ou à la formation professionnelle. Cette aide est versée en contrepartie d'une action citoyenne de 70 heures au service de la collectivité ou d'une association - cette dernière période nous avons aussi établi un partenariat avec le lycée hôtelier Léonard de Vinci. 40 étudiants ont ainsi dégusté les plats préparés par les enseignants et les élèves du lycée. » Cette année, 60 jeunes ont participé à l'opération «Jobs d'Eté» et 51 jeunes ont encadré les groupes d'enfants des ACM maternels et primaires. La priorité accordée à la jeunesse se vérifie donc dans ces actions concrètes.



Travaux de réaménagement de la rue Jean Jaurès



Les travaux de réaménagement de la rue Jean Jaurès arrivent dans la dernière phase. Durant l'été, Jean-Paul Dubois, premier adjoint au Maire et Kamel Serir, directeur des services techniques de la Ville ont rencontré les riverains afin d'expliquer comment va se dérouler cette dernière phase de travaux. Les procédures administratives ont amené la ville à procéder de la façon suivante : préparation du chantier de réfection de la voirie - travaux de réfection de la chaussée. Un plan de déviation a été mis en place. Les accès sont rétablis chaque soir. Cette dernière phase de travaux a pour objectif la mise en place d'un nouvel enrobé ainsi que du pavage. À la fin des travaux, un sens unique de circulation montant de la place Nelson Mandela (place du Fort) vers la place Roger Salengro entraînera moins de circulation. À terme, le stationnement se fera le long des habitations côté droit sens montant.

Rue Gourdin



Un échéancier de travaux est à l'étude. Les riverains seront consultés par rapport aux futurs travaux qui concerneront les murs de soutènement et la réfection de la chaussée.

Parking rue Curie



Le nouveau parking rue Curie est en phase d'achèvement.

Dernier tronçon de la rue Henri Durre



La réfection de la voirie entre l'église et la mairie est en cours. C'est la continuité des travaux réalisés rue Henri Durre.



Commission

TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT,
CADRE DE VIE, TRANSITION ECOLOGIQUE
ET DEVELOPPEMENT DURABLE



M. Jean-Paul Dubois
1^{er} Adjoint au Maire.
Président de la Commission



M. Thibault Drubay
Conseiller municipal
Délégué à la transition
écologique et au
développement durable.



Mme Malika Yahiaoui
2^{ème} Adjointe au Maire.



M. Dominique Préseau
3^{ème} Adjoint au Maire.



Mme Alexa Dusol
8^{ème} Adjointe au Maire.



M. Yves Tonneau
Conseiller Municipal
Délégué en charge de la
sécurité des bâtiments.



M. Pascal Gabet
Conseiller Municipal.



Mme Sophie Smet
Conseillère municipale.



M. Christophe Vanhersecker
Conseiller municipal.

Concours des «Maisons Fleuries» Des fleurs sur les maisons...!



Après le passage du jury des « maisons fleuries », il a fallu noter les habitations des personnes inscrites. Les critères de notation reposent sur la qualité, la quantité, la variété des plantes et fleurs ainsi que sur la diversité. Deux catégories d'habitations sont distinguées afin que cette notation soit équitable : habitations avec fenêtres et façade et habitations avec fenêtres et jardin visible de la rue. À l'issue du passage de ce jury communal, Jean-Paul Dubois, Premier Adjoint au Maire, avait indiqué que la réception serait organisée sous réserve du contexte sanitaire. Cette réception a donc bien eu lieu dernièrement à la salle Eugène Philippe. Au cours de celle-ci, Dominique Savary, Maire, et Jean-Paul Dubois, Premier Adjoint au Maire, ont remercié et félicité l'ensemble des participants à cette édition 2021 de l'opération «Maisons Fleuries».

« *En fleurissant vos maisons, vous embellissez le cadre de vie.* » Ils saluèrent également le travail des membres du jury qui, disent-ils, n'ont pas une tâche facile. Ils firent appel également au civisme de chacun afin de favoriser l'entretien de la Ville.

Ils ont obtenu les cinq points :



**Ghislain Coville
Mauricette Balory
Josiane Prouvoyer
Annie Ziobro
Marie-Christine Hachet
Sylvie Desoil
Annette Lobry
Henriette Boulet
Marianne Maliar
Nadine Thuillier
Jean-Pierre Lefevre
Madeleine Lasseaux
Janine Pihet
Didier Dubrunquet
Fabien Duhaut
Corinne Bellanger
Jean-Michel Leloir.**



Bon à savoir ! : la hauteur des haies

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain. La distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation : Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre. Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.



UN MARCHÉ TOUS LES DIMANCHES MATINS

Le 12 septembre 2021 fut la date d'inauguration du nouveau marché hebdomadaire, en présence de Monsieur le Maire, Dominique Savary, Madame Alexa Dusol, Adjointe au commerce, artisanat, logement, des élus et des commerçants.

Madame Dusol remercie toutes celles et ceux qui sont venus sur ce nouveau lieu de convivialité et d'échange que peut représenter un marché. Seront présents tous les dimanches : une pâtisserie, un primeur, une créatrice de bijoux et un marchand de tapenades, olives, saucissons...

D'autres commerces alterneront d'un dimanche à l'autre : un maraîcher bio, un vendeur de produits régionaux (fromages, miel...) un apiculteur, un pâtissier, un fleuriste, thé, tisanes, café, flocage, fondants parfumés, fromage de chèvre, yaourts, traiteurs...

Des animations auront lieu sur le marché, les dates à retenir :

**Le 17 octobre 2021 dans le cadre « Octobre Rose »
Le 31 octobre 2021 pour halloween : sculpture de ballons et magicien.**

Les prochains événements seront communiqués sur le facebook de la ville.

Com'mi té d'trith



Com'mi té d'trith a organisé son marché du terroir chantant, troc vert, avec petite restauration, tombola et animations musicales sur la place Roger Salengro.

Comité des fêtes du Fort



Les bénévoles du comité des fêtes du Fort ont mouillé la chemise pour organiser le repas champêtre avec animations musicales sur la place «Nelson Mandela». Cette journée a également été marquée par une brocante qui a rassemblé vendeurs, acheteurs et promeneurs. Une randonnée avec les Pieds Trithois a mis en appétit les participants à ce repas champêtre.

Comité des Fêtes du Poirier et les Estrellas



Au Poirier, c'est le comité des fêtes et les Estrellas qui ont organisé une braderie brocante avec animations, aire de jeux gonflables et balades à poney.

Taxe foncière sur les propriétés bâties

Vous avez reçu votre avis de taxe foncière qui comporte plusieurs modifications par rapport aux années antérieures.

1 – Une nouvelle colonne apparaît **1** : La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (**TEOM**) qui a été instaurée par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) afin de financer de nouveaux projets comme la collecte des déchets verts en porte-à-porte deux fois par mois d'avril à septembre et compenser les baisses successives des financements d'Etat ainsi que la suppression progressive de la Taxe d'Habitation.

2 – Une colonne qui regroupe les taux Commune et Département **2** : En **2020**, le département **3** appliquait un taux de **19.29%** **4** de la base imposable **5**, la commune un taux de **34.84%** **6** soit un taux additionné de **54.13%** en **2020** **7**. En **2021**, le Conseil Municipal a décidé de baisser la part communale afin de minorer au maximum l'augmentation qui devait être appliquée avec l'instauration de la **TEOM**. Le taux communal est donc passé de **34.84%** à **30%** le taux regroupé est donc de **49.29%** en **2021** **8** et une baisse de **4,84%** pour les recettes de la Commune.

Dans l'exemple qui vous est présenté, l'impôt **2021** est égal à **479 €** pour **394 €** en **2020**, soit une augmentation de **85 €**. La différence s'explique par l'instauration de la **TEOM** égale à **110 €** **9** + **8 €** **10** (19 € de 2021 - 11 € de 2020) de frais de gestion supplémentaires à destination des services de l'Etat. La Commune de Trith a fait l'effort de baisser la part qui lui revient de **34 €**. Si la Commune avait maintenu son **taux pour 2021**, soit le montant de la taxe foncière dans cet exemple aurait été de **513 €**.

Département : 592 NORD		Commune : 603 TRITH-ST-LEGER				2020		
TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	34.84%	%	%	19,29%	0,469%	%	0,17%	
Taux 2020	34.84%	%	%	19,29%	0,315%	%	0,251%	
Adresse								
Base ①	701			701	701		701	
Cotisation	244			135	2		2	383
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisation 2019	241			134	3		1	
Cotisation 2020	244			135	2		2	383
Variation	+1,24%	%	%	+0,75%	-33,33%	%	+100,00%	
Frais de gestion de la fiscalité directe locale								11
Dégrèvement Habitation principale								
Montant de votre impôt :								394

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS								2021	
Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations		
Taux 2020	54,13 %	%	%	0,315 %	%	0,251 %			
Taux 2021	49,29 %	%	%	0,262 %	15,62 %	0,294 %			
Adresse									
Base	702			702	702	702			
Cotisation	346			2	110	2	460		
Cotisation lissée									
Adresse									
Base									
Cotisation									
Cotisation lissée									
Cotisation 2020	379			2		2			
Cotisation 2021	346			2	110	2	460		
Variation	-8,71 %	%	%	0 %	- %	0 %			
Frais de gestion de la fiscalité directe locale								19	
Dégrèvement Habitation principale									
Montant de votre impôt								479	

[Evénement...]

Programme de la «Semaine Bleue» : du 12 au 15 octobre

Les inscriptions seront prises : le 4 octobre de 14h à 16h en mairie annexe pour le hameau du Poirier, le 5 octobre de 10 à 12h et de 14h à 16h au CCAS rue Henri Durre. Les tickets d'entrées et les horaires de bus seront remis sur place.

En cas de désistement, même au dernier moment veuillez nous prévenir EN TELEPHONANT AU 03 27 25 79 01.

Vous êtes trithoise ou trithois, vous avez 60 ans et plus, cette «Semaine Bleue» est organisée pour vous.

Après-midi récréatif : Mardi 12 octobre de 14h à 17h Salle des fêtes

Les joueurs de belote et autres jeux de cartes et de société seront gâtés par cette initiative qui aura lieu à la salle des fêtes. Outre les jeux, cette demi-journée permet aux seniors de passer un agréable moment dans la convivialité. Nul doute que la bonne humeur marquera ces quelques heures au cours desquelles une collation sera servie.

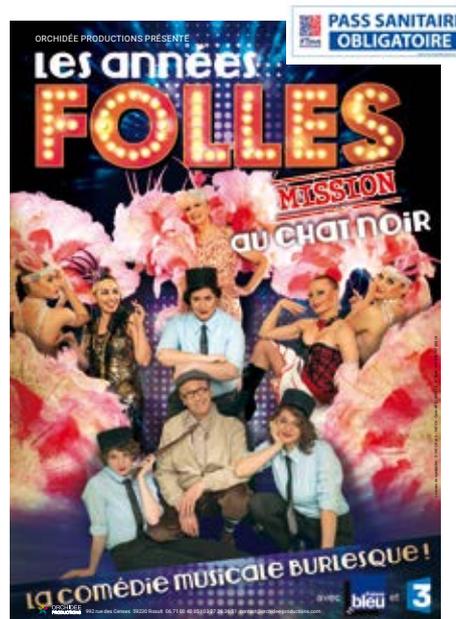


Balade S'Trith Art Mercredi 13 octobre - 9h30

Balade guidée dans la ville en compagnie de Sébastien Chevaillier, graveur. Rendez vous à la salle des fêtes (50 personnes maximum).



Spectacle : « Les années folles mission au chat noir » Jeudi 14 octobre de 15h à 16h30 Théâtre des Forges «René Carpentier»



Un vent de folie souffle sur une France meurtrie par un conflit de quatre longues années. Alors pour oublier, on chante, on danse, on s'amuse.

C'est le temps du charleston, du jazz, de Joséphine Baker et de Sydney Bechet... Retrouvons cette frénésie à travers une histoire complètement déjantée, loufoque... Le commissaire Maigret engage le sergent « Sans Soif » et 3 gendarmettes dans le but de récupérer des documents à l'intérieur du cabaret parisien « AU CHAT NOIR »... elles se feront engager grâce à leur numéro très spécial pour lui permettre de s'introduire dans les lieux... mais tout ne se passe pas comme prévu !!

Une comédie musicale hilarante où projections d'images décalées, chansons burlesques, gags délirants, danses endiablées s'entremêlent faisant revivre la Grande Époque du Music-hall ! UN PUR MOMENT DE BONHEUR !!

Thé dansant Vendredi 15 octobre



Ce thé dansant aura lieu au « chalet de l'étang » au Quesnoy. Bus obligatoire au départ de la commune pour tous les participants (90 personnes maximum).

[Sur l'agenda, prenez note...]

NOUVEAU A TRITH SAINT LEGER : UN MARCHÉ TOUS LES DIMANCHES de 8h30 à 12h30 place de la Résistance face à la mairie

Samedi 2 Octobre - Boule Lyonnaise - Assemblée Générale - Salle Jacques Prévert de 16 h à 19 h

Mercredi 6 Octobre - Secours Populaire - Distribution de chéquiers - Salle des Fêtes du Centre de 14 h à 16 h

Jeudi 7 Octobre - Les Enfants de Gustave EIFFEL - Fabrication de soupes - Salle Jacques Prévert de 9 h à 19 h

Samedi 9 Octobre - Comité des Fêtes de Saint-Léger - Spectacle et petite restauration - Salle des Fêtes du Centre de 14 h à 22 h

Dimanche 10 Octobre - C.O.T. Colombophilie - Remise de prix 2020 et repas - Salle du Château Alnot de 8 h à 20 h

Du 12 Octobre au 15 octobre - Centre Communal d'Action Sociale - Semaine Bleue en direction des Seniors

Samedi 16 au Dimanche 31 Octobre - Tennis Club - Début du Tournoi Jeunes « Challenge SALIER » - 8 -10 ans à 15-18 ans - Salle de Tennis Complexe Michel GRAS

Lundi 18 Octobre - Au Service Jeunesse et Petite Enfance - Vacances de « Toussaint »

Samedi 23 Octobre - C.O.T. Pétanque - Assemblée Générale suivie d'un repas - Salle des Fêtes du Centre

Dimanche 24 Octobre - Repas des Seniors

Jeudi 28 Octobre - Secours Populaire - Distribution de denrées - Salle des Fêtes du Centre de 9 h à 16 h

Vendredi 29 Octobre - « Accueil Collectif des Mineurs »

Samedi 30 Octobre - Tennis de Table - Challenge « Georges DENIS » - Salle des Sports G. DENIS et J. ANQUETIL de 7 h à 22 h

Samedi 30 Octobre - Majorettes « Les Estrellas » - Repas d'Halloween - Salle Jacques Prévert de 10 h à 23 h

Dimanche 31 Octobre - A.N.A.C.R - Repas - Salle des Fêtes du Centre

LA VILLE RECRUTE

**ENCADREMENT PAUSE MÉRIDIENNE
DANS LES ECOLES - 10H/SEMAINE***
**Tu es étudiant(e) ou demandeur d'emploi
Titulaire du BAFA
REJOINS NOUS!**

**INFORMATIONS AU SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE
au 03.27.23.75.00**

VILLE DE TRITH SAINT LEGER

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, les groupes politiques sont invités à s'exprimer librement dans le magazine municipal.

Trith Saint Léger au coeur

Le Gouvernement soigne le pouvoir d'achat des français ! Après une hausse de 10% début juillet, le prix du gaz a augmenté à nouveau de 5,3% au mois d'août. L'hiver ne sera pas chaud pour tous. Depuis l'ouverture à la concurrence et la libéralisation du secteur de l'énergie, les prix d'électricité ou de gaz sont à la hausse. Cela a des conséquences très concrètes sur la facture des consommateurs. Avec Fabien Roussel, Député du Nord, nous proposons une application d'un % de TVA réduit à 5.5 % sur les factures de gaz et d'électricité pour l'ensemble des consommateurs. Le gouvernement français pourrait ainsi agir immédiatement pour réduire les dépenses incompressibles des ménages. Après plus d'un an et demi de pandémie sanitaire entraînant perte d'emploi et chômage partiel subis, cela serait une juste mesure sociale.

Jean-Paul DUBOIS

Ensemble TSL

C'est parce que « nous sommes équipage d'un même navire que nous avons à être solidaires » A. de St Exupéry. Inondations, sécheresses, été pourri, agriculture en difficulté. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) déclare que l'activité humaine est responsable du dérèglement climatique. Nous sommes donc toutes et tous les membres d'équipage du navire « planète Terre » : nous sommes acteurs et chacun de nos gestes désormais compte. L'élan unitaire d'appel à la solidarité permet de mettre en œuvre des forces qui se mutualisent, c'est la coopération. Trop souvent nos vies nous poussent à entrer en compétition mais c'est bras dessus-bras dessous que les combats se gagnent. Commerçants, habitants, artisans, associatifs, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli pour la Belgique. Ne nous arrêtons pas en si bon chemin. Ensemble nous pouvons aller plus loin. Riches de nos valeurs, nous nous reconnaitrons dans l'action.

Christophe VANHERSECKER

L'avenir en toute sécurité

Non communiqué



Spectacle de rentrée

UN VOYAGE EN "TUTULAND" RÉUSSI



Les six comédiens-danseurs de la compagnie Chicos Mambo, qui présentaient le spectacle "Tutu - ou la danse dans tous ses états", ont surpris le public du théâtre des forges René Carpentier, en détournant avec virtuosité l'art de la danse dans un show virevoltant, hilarant aussi jubilatoire que maîtrisé. En une vingtaine de tableaux à l'humour ravageur, complètement loufoques et déjantés, ils ont apporté une grande bouffée de rire ponctuée de beaux moments de poésie.

Dans cette parodie mêlant la comédie et le burlesque, mais aussi l'audace et l'auto-dérision, les talentueux Chicos Mambo dirigés par le chorégraphe Philippe Lafeuille ont conjugué le grotesque et l'humour jusqu'au cliché jonglant avec les travestissements et les clin d'oeil à l'histoire de la danse : ça brille, ça tourne, c'est coloré, vivant et entraînant, les costumes sont étonnants tout comme les perruques.

Dans ce florilège de tableaux, "les ballerines" qui souvent se sont transformées en véritables clowns ont survolé toutes les disciplines de la danse et tous ses travers bien sûr. Les évocations des ballets, du théâtre classique, de la danse de salon, de la danse contemporaine et de la danse sportive se sont succédées sur scène dans des caricatures désopilantes à la maîtrise technique exceptionnelle.

Car ce spectacle était autant une performance physique qu'un divertissement. De la danse pour rire, mais qui ne rigole ni avec la technique ni avec l'efficacité et qui a enthousiasmé le public trithois, heureux de se retrouver pour un spectacle de grande qualité.

DU NOUVEAU À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



La rentrée est passée et les activités extra-scolaires (musique, arts plastiques et danse) sont dispensées pour les enfants et les adultes. Cette année deux nouveaux cours (flûte et clarinette) ont été créés à l'école municipale de musique. Depuis septembre les cours de musique (formations musicales et instrumentales) ont repris. Si vous êtes intéressés par la pratique de la clarinette, de la flûte traversière, du violoncelle, du cor, du trombone ou du tuba.

Vous pouvez contacter le service municipal de la culture au 03 27 24 69 20 ou l'école municipale de musique au 03 27 45 49 93 ou au 06 25 86 42 48 (ecolemusique@trith.fr).

A l'affiche

Théâtre des Forges
René Carpentier

Danse Hip-Hop

/// **Dimanche 10 octobre à 18h00**

Résurgences par la Compagnie Niya (dans le cadre des "Scènes Plurielles" de la CAPH) :

Quand danse hip-hop et musique live ne font plus qu'un ! Avec Résurgences, Niya écrit un nouveau chapitre de son histoire artistique. Cette nouvelle création se veut un miroir de la vie et des forces qui la rythment. Chacun des danseurs a choisi un instrument de musique avec lequel il dialogue : contrebasse, batterie, violon et handpan (percussion). La musique prend corps et le mouvement est lancé. Par volonté ou influence ? Tel un fil d'équilibre, un lien étroit se tisse entre danse et musique. Collisions volontaires, dominantes ou fragiles, rencontres, imprévus, inattendus... Pris dans des dynamiques tantôt complémentaires, tantôt contradictoires, musiciens et danseurs se rencontrent.



Chorégraphe : Rachid Hedli. Danseurs : Rachid Hedli, Abderrahim Ouabou, Valentin Loyal, Jérémy Orville. Compositeur : Romuald Houziaux. Musiciens : Romuald Houziaux / Handpan, Mathys Dubois / Batterie artisanale, Daphné Swân / Violon, Franck Da Silva / Contrebasse. Arrangement Son : Sébastien Pouilly. Création Lumière : Matthieu Maniez. Production : Compagnie Niya. Soutien à la création : DRAC Hauts-de-France, Département du Pas-de-Calais, ville de Lille. Coproduction : Le 9-9bis/ Métaphone, Centre d'Animation Culturelle L'Escapade - Hénin-Beaumont, Le Flow/Ville de Lille, EC Jean Ferrat - Avion, accueil Studio Ballet du Nord - CCN - Roubaix Direction Sylvain Groud. La Compagnie Niya est soutenue par le Département du Nord. © crédit photo : Cie Niya - Résurgences by Homardpayette
Tarifs : 5 € / gratuit pour les moins de 16 ans, les lycéens, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux. Réservations : 03 27 19 04 43 – culture@agglo-porteduhainaut.fr

Concert

/// **Samedi 23 Octobre à 16h00**



Sébastien Lemoine, le fondateur des Stentors, accompagné au piano par Jean-François Durez, rendent hommage à Jacques Brel, "le plus romantique des chanteurs français". Ce spectacle c'est l'histoire de deux hommes aux destins croisés, la rencontre entre deux artistes aux parcours opposés, mais dont la vie a pris le même sens, celui d'un regard sur le monde qui incite aux voyages les plus fous. Installez-vous confortablement. Nul doute que vous reviendrez transformés du voyage proposé par ce duo à trois.

Un concert qui plongera le public dans l'oeuvre exceptionnelle du célèbre chanteur.

artiste de génie. Tarif : 6,00 €

Jeune public

/// **Jeu 28 octobre à 14h30**
"Nomi-Nomi : Dans ma ville"

Accompagnée de Toni-Toni, son complice de toujours, Nomi-Nomi présente ses nouvelles chansons rock, sur le thème de la ville. Trottinette au pied elle chante son amour pour la ville, mais aussi sa folie ambiante. De la danse, de la musique du chant, des rires, de la bagarre, beaucoup de rythmes et de poésie réjouiront petits grands à l'occasion de cette escapade musicale et théâtrale dans la ville.

de : Noémie Brosset et Anthony Giraud (auteur, compositeurs) et avec : Noémie Brosset (chant et clavier), Anthony Giraud (guitare, clavier et chœurs) ; mise en scène : Gabrielle Laurens, création lumières : Eric Schoenzyer, décor : Patricia De La Gorce d'après les illustrations d'Aurélien Guillerey, costumes : Ardemis, Maison Clairvoy (bottines), Pauline Brosset (chapelière).

Résidence de création : ville de Serris, crédit photos live © Chloé Kaufmann. Public de 3 à 9 ans. Tarif : 2,90 €



Médiathèque

«Gustave Ansart»

Exposition d'art contemporain

/// **Du 22 octobre au 21 novembre**

Exposition des travaux de Franck Populaire (photographies) et Samuel Bodart (texte)
Visites guidées sur rendez-vous
au 03 27 24 69 20.

L'heure du conte

/// **Chaque mercredi à partir du 6 octobre**

- 10 h pour les 2 à 3 ans
- 11 h pour les 3 à 6 ans

Sur la thématique de la peur et des comptines frissonnantes (avec le Tapis-Lecture Loup de la Médiathèque Départementale du Nord) en octobre et en novembre, **gratuit sur réservation.**

Information :

**Toutes les manifestations, sont soumises à d'éventuelles mesures gouvernementales concernant la situation sanitaire et notamment la présentation du "Pass Sanitaire".
Le port du masque sera obligatoire**



> INFOS & RÉSERVATIONS

Service culturel - Rue Sautter - Hameau du Poirier - Tél : 03 27 24 69 20
MERCİ DE STATIONNER SUR LA PLACE A PROXİMİTE DU THEATRE
Licence n°1 : 1029278 - Licence n°3 : 1029279

> INFOS & RÉSERVATIONS

Rue Berlioz
Tél : 03 27 41 34 73